

MINISTÈRE
de
L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
et des
TRAVAUX PUBLICS.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 20879

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

Bruxelles, le 8 Mars 1886.



Messieurs,

1 ANNEXE.

SOMMAIRE.

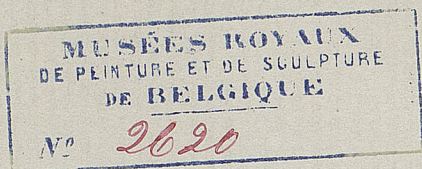
J'ai l'honneur de vous faire
connaître que j'ai autorisé l'envoi
à l'exposition de Berlin des œuvres
dont indiquées sur la liste ci-jointe
et appartenant aux collections de l'Etat.
Mon Département a pu en conséquence
M^r Pinoux, Secrétaire de notre Collège,
de vouloir bien prendre le concert avec
M^r Van Brie, Secrétaire du Comité
d'admission, les mesures nécessaires
pour l'emballage et l'expédition
de ces ouvrages qui devront être rendus
à Berlin pour le 1^{er} Avril prochain.
Je crois inutile d'ajouter que ces envois,
que j'ai jugés nécessaires pour la bonne
représentation de notre école dans
une exposition étrangère d'une impor-
tance exceptionnelle sont faits sur la
demande ou avec l'assentiment des
artistes intéressés.

Agrez, Messieurs, l'assurance de ma
considération distinguée.

A la Commission
directrice des musées
royaux de peinture et de
sculpture.

Le Ministre,
J. Moreux

- Jean Tichas - la reine des écoles.
- Van Rysselberghe - le conteur arabe.
- Coosemans - le passage.
- Rosseels - in
- Dausaert - les diplomates.
- Alf. Verwee - le beau pays de Flandre.
- G. De Jonghe - la visite du bébé.
- Cortan - tempête sur la mer du Nord.
- Stobbaerts - l'étable.
- Van der Bruggen - le dernier refuge.
- De Braeckeleer (Wani) - la fleur.
- Halvaing (de) - le chapeau primitif.
- Couleus - le retour des officiers.
- Ver Linderen - les brucorniers.
- Wamessa - un soir en Campine.



Brux. 1^{er} Mars 1886

à M^{re} le Ministre des
Agriculture

La Commission directrice
se conformera aux in-
structions contenues dans
votre décret du 8 de ce
mois, tel ^{qu'} des Beaux-Arts,
N° 20879, relatif à
l'envoi à l'Exposition
internationale de Berlin,
de divers œuvres d'art
appartenant aux collections
de l'Etat.

Malgré ce même décret,
elle ne peut se dispenser
M^{re} le Ministre, de se référer
aux considérations qu'elle
a eu l'honneur de vous
exposer à diverses reprises
pour faire ^{signaler} ~~relever~~

Le Pape qui couvre
les livres imprimés
à nos Collectionneurs pour
les faire figurer dans des
catalogues étrangers.

Nous aimons à penser
M^{lle} Elm, que des mesures
particulières seront
prises pour la conserva-
-tion des tableaux envoyés
à Berlin et qu'il sera
rigoureusement interdit
de les vendre.

Cher M^{lle} Elm,
d'après. H
Le Président
Le Secrétaire. 
H

Exposition jubilaire de l'Académie de Berlin.

Comité Belge
d'admission.

Adresser les Correspondances

à M^r le Président

J. Portaels

184, Rue Royale.



Bruxelles, le 9 Mars 1886.

Monsieur le Secrétaire,

Vous avons l'honneur de vous informer que notre Comité n'ayant accepté qu'une seule œuvre de chaque artiste pour l'exposition de Berlin, nous n'avons pu comprendre le second Tableau de M^r De Braetbeek intitulé "La Filieuse" appartenant à l'Etat.

Vous le remettons, en conséquence, en dépôt, au Palais des Beaux-Arts.

Agreez, Monsieur, l'assurance de notre considération très distinguée.

Le Secrétaire

J. Van Bie

Le Président

W. D. D.

Monsieur Sténon, Secrétaire de la Commission directrice,
des Musées Royaux,
Bruxelles